

Décryptage

Par titoom, le 23/04/2011 à 15:54

Bonjour à tous. Je suis en terminale S en période très intensive de révision limite not found or type unknown

Je viens de recevoir un bulletin avec les matières enseignées à l'UVSQ (Université Versailles Saint Quentin), je précise que c'est un parcours de Droit généraliste avec une spécialisation anglais (si je réussis bien entendu l'oral d'admission en début d'année):

Unités d'enseignement obligatoires (27 ECTS)

- Introduction au Droit Privé 6ECTS
- Introduction au Droit Public 6ECTS
- Introduction à l'Histoire du Droit -6ECTS
- Institutions judiciaires et administratives 3ECTS
- Ensemble anglais (3 sous matières) 6 ECTS

Avec une matière d'ouverture (3ECTS)

- Sport (1 semestre sur 2) - 3ECTS etc ...

Cela fait quelques temps déjà que je passe du temps sur le forum. Cependant, concernant les unités d'enseignement obligatoires et plus précisément les introductions au droit Privé et Public j'aurai des questions.

Le Droit Public et Privé sont composés de différents droits à ce que j'ai pu comprendre, je suppose qu'on ne va pas tous les étudier dès la première année (à moins que si the production de la première année (à moins que si the première année (à moins que si

Merci ♠♦ e not found or type unknown

Par alex83, le 23/04/2011 à 20:28

Bonsoir,

Je présume, droit constitutionnel en public ; et droit des personnes, de la famille, en privé me not found or t

Par titoom, le 24/04/2011 à 13:25

Merci alexis Image not found or type unknown

Je vais essayer de me procurer un bouquin pour débutant concernant ces différents droits.

Par Yn, le 24/04/2011 à 13:32

Comme l'a dit [i:3mhzl02h]alex83[/i:3mhzl02h], généralement tu as en L1 : droit constitutionnel et droit des personnes, puis droits des obligations (contrat + responsabilité) et droit administratif en L2, après en L3 les matières majeures varient selon les universités. Mais généralement, tu as un gros socle commun jusqu'en L2.